

Gendarmerie nationale

Port de nouveaux galons aux sous-officiers et officiers

R.H.A
Libreville/Gabon

Au pinacle, le colonel Brigitte Onkanowa, promue générale de brigade, aujourd'hui unique femme officier supérieur au sein de ce corps d'armée.

LA cour d'honneur du camp Gros-Bouquet a abrité la cérémonie de port de galons mercredi dernier. Une cérémonie présidée par le général de brigade Jean Ekoua, en présence des officiers supérieurs et sous-officiers. Étaient concernés une vingtaine d'éléments à recevoir leurs promotions aux grades de sous-officiers, officiers, et officiers supérieurs. Parmi les réci-



Photo : Rudy Hombenet

Le général Jean Ekoua remettant les galons à Brigette Onkanowa, promue générale de Brigade.

piendaires, figurait le colonel Brigitte Onkanowa, élevée au grade de générale de Brigade. A ses côtés, se trouvaient respectivement des colonels, lieutenant-colonel, chefs d'escadron, capitaines et lieutenant pour ce qui est des officiers nommés le 30

décembre dernier. Et aussi, des sous-officiers dont des adjudants et maréchaux de logis-chefs majors. Après la revue des troupes et le dépôt d'une gerbe de fleurs au monument du gendarme, le patron de ce corps d'Armée a, au son de



Photo : Rudy Hombenet

Plusieurs officiers supérieurs de la gendarmerie nationale (au 1er rang) ont assisté à la cérémonie.

la fanfare de la gendarmerie, présidé la cérémonie proprement dite. Assisté des officiers supérieurs, il a tour à tour posé les nouveaux galons en fonction des grades de chacun des promus. D'abord les épau- lettes, puis les nouvelles coiffures (képis).

La remise de ces galons ou épau- lettes marque, pour les bénéficiaires, une véritable distinction après plusieurs années passées au sein de ce corps. Particu- lièrement pour l'unique (aujourd'hui) femme offi- cier supérieur de ce corps, le colonel Brigitte Onka-

nowa par ailleurs direc- teur général des services administratifs et finan- ciers, promue générale de Brigade. Une promotion qui enchante à la fois la promue et ses frères d'armes, qui n'ont pas hésité à la féliciter à l'issue de la cérémonie.

Vie des syndicats /Synata

La révision de la convention collective à l'ordre du jour



Photo : SNN

Les membres du bureau du Syndicat national des travailleurs des assurances et leurs invités.

SNN
Libreville/Gabon

C'était, entre autres points inscrits à l'ordre du jour, le principal dossier traité lors de la réunion du Syndicat national des travailleurs des assurances, tenue à Libreville, au siège de la Cosyga.

LES locaux de la Confédération syndicale gabonaise (Cosyga) ont abrité, la semaine dernière, une rencontre du Syndicat national des travailleurs des assurances (Synata). Trois points étaient inscrits à l'ordre du jour: le projet de révision de la convention

collective, le fonctionne- ment du syndicat et l'âge du départ à la retraite, objet d'une récente propo- sition. Il ressort des échanges entre les participants que la convention collective du secteur des assurances est vieille de près d'une trentaine d'années. De ce fait, elle n'est donc plus adap- tée aux réalités écono- miques du moment. D'où la proposition d'une nouvelle convention faite à la tutelle par les syndicalistes, mais qui serait restée sans suite, jusqu'ici. « La convention collective ne colle plus avec la situa- tion économique actuelle. Nous y avons travaillé en 2014. C'est une convention

négociée par la Cosyga en son temps, le Synata n'exis- tait pas encore. Depuis une dizaine d'années, le Synata a été mis en place et notre premier chantier était notre convention collective. Nous avons travaillé dessus et l'avons adressé à nos partena- ires. Et comme nous sommes patients, nous avons attendu depuis 2014, sans suite. Après plusieurs relances, nous revenons à la charge », a déclaré le secré- taire générale adjoint du Synata, Dieudonné Koumba Mboula. Au sujet du fonctionne- ment de leur syndicat, les membres reconnaissent que celui-ci connaît des dif- ficultés. Aussi, se sont-ils mis d'accord pour le trans-

former en fédération. C'est ainsi que Synata fera place à la Fenat. Mais aupara- vant, il faudra d'abord que chaque entreprise d'assu- rance mette en place un syndicat. Par ailleurs, l'âge de la re-

traite a été l'autre point abordé lors de cette ren- contre. Les participants ont dit leur déception face à la proposition des autorités d'avancer l'âge du départ à la retraite à 63 ans. À cet effet, ils relèvent

qu'au « Gabon, l'espérance de vie est de 45 ans. Si nous allons à la retraite à 63 ans, nous ne pourrions pas non seulement assurer la re- traite des autres, mais nous- mêmes aussi ne verrons pas la nôtre. »

Appel à candidatures

MINISTERE DE L'EAU ET DE L'ENERGIE
Projet "Accès aux Services de Base en Milieu Rural et Renforcement de Capacités"

CONSEIL NATIONAL DE L'EAU ET DE L'ELECTRICITE (CNEE)
DIRECTION GENERALE

Dans le cadre de la mise en œuvre du projet « Accès aux services de base en milieu rural et renforcement de capacités », le CNEE lance un appel à candidatures pour les postes suivants :

- **Directeur Technique Zone Non Concédée**
Être titulaire d'un diplôme d'ingénieur en Electromécanique ou d'une formation équivalente, et justifier d'une expérience minimale de dix (10) ans dans les domaines de l'électrification rurale et de l'hydraulique villageoise ;
- **Chef de Service Electricité**
Être titulaire d'un diplôme d'ingénieur en Génie-électrique ou d'une formation équivalente, et justifier d'une expérience minimale de cinq (5) ans dans des activités de l'électrification rurale ;
- **Chef de Service Eau**
Être titulaire d'un diplôme d'ingénieur en Hydraulique ou d'une formation équivalente, et justifier d'une expérience minimale de cinq (5) ans dans des activités de l'hydraulique villageoise ;
- **Chef de service gestion et suivi des contrats et du compte de pérennisation**
Être titulaire d'une Maîtrise ou d'un Master en Finances ou Comptabilité, et justifier d'une expérience minimale de cinq (5) ans dans le secteur privé ou au sein d'un Projet.

Conditions de candidatures :

- avoir la nationalité gabonaise ;
- jouir de ses droits civiques ;
- être de bonne moralité ;
- posséder l'un des diplômes susmentionnés.

Dépôt des candidatures :

Les dossiers de candidature seront déposés au secrétariat du Directeur Général du CNEE, sis au quartier « Les Hauts de Gué-Gué », entre la Mairie du 1^{er} Arrondissement et la CEEAC, le **Jeudi 11 Janvier 2018 au plus tard** ; ou adressés au Directeur Général du CNEE, B.P. : 20 498 Libreville. Le cachet de la Poste faisant foi.



Photo : SNN

Adhérents et sympathisants présents à la réunion.